

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le premier (1^{er}) jour de décembre 2014 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absence motivée :

Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
-------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Ouverture des soumissions

Cueillette des matières résiduelles

Consultations publiques

Dérogations mineures :

- 370 du rang des Bouleaux
- 1712 et 1726 du chemin de Stratford

Projet de règlement :

Règlement n° 1109 modifiant le Règlement de zonage n° 1035 afin de modifier certaines dispositions relatives à l'extraction

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal	Décision
	• Session ordinaire du 3 novembre 2014	
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 1 ^{er} décembre 2014	Information
1.6	Rapports annuels des présidents des comités - Dépôt	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Déclaration des intérêts pécuniaires - Dépôt	Information
2.3	Renouvellement du contrat d'assurance collective	Décision
2.4	Centre communautaire : demande IIL	Décision
2.5	Calendrier des séances du conseil municipal pour 2015	Décision
2.6	Règlement n° 1110 sur la taxation 2015	Information
2.7	Commission scolaire des Appalaches - Fusion	Décision

- | | | |
|------------|--|-------------|
| 3- | Aqueduc et égout | |
| 4- | Sécurité publique | |
| 4.1 | Projet de règlement n° 1111 – Alarmes | Information |
| 4.2 | Formation des pompiers : dénonciation hausse du coût | Décision |
| 5- | Voirie | |
| 5.1 | Rapport des travaux d'entretien de voirie pour 2014 | Information |
| 5.2 | Plan triennal en immobilisations 2015-2017 | Décision |
| 6- | Urbanisme et environnement | |
| 6.1 | Dérogation : 370 du rang des Bouleaux | Décision |
| 6.2 | Dérogation : 1712 et 1726 du chemin de Stratford | Décision |
| 6.3 | Carrières et sablières – Projet de Règlement n° 1109 | Décision |
| 7- | Loisirs et culture | |
| 7.1 | ATLA : quote-part 2015 | Décision |
| 7.2 | Souper des employés et des pompiers | Décision |
| 8- | Affaires diverses | |
| 8.1 | Maintien du service de la poste | Décision |
| 8.2 | Maintien du service de la caisse | Décision |
| 9- | Liste de la correspondance | |
| 10- | Période de questions | |
| 11- | Certificat de disponibilité | |
| 12- | Levée de la session régulière | |

Ouverture des soumissions : Cueillette des matières résiduelles

Suite à l'appel d'offres sur invitation à deux (2) fournisseurs :

- Services sanitaires Denis Fortier inc.;
- Transport ordurier de l'Amiante inc. (T.O.R.A.).

Une seule soumission reçue de T.O.R.A. au montant de 76 004,22 \$.

Consultations publiques

Monsieur André Gamache invite les citoyens à se manifester sur les deux (2) dérogations mineures suivantes :

→ **370 du rang des Bouleaux**

Demande visée :

Accepter l'agrandissement d'un bâtiment :

- dont la marge latérale est de 2,05 m plutôt que 2,47 m selon l'article 10.12 du règlement de zonage n° 877 (ancien règlement) et selon l'article 13.12 du règlement de zonage n° 1035 (actuellement en vigueur);
- dont la superficie est de 24 pi x 28 pi, contrairement au permis autorisé à 24 pi x 24 pi.

→ **1712 et 1726 du chemin de Stratford**

Demande visée :

De lotissement afin d'augmenter la superficie du 1712 chemin de Stratford dans le but d'y aménager une entrée.

Aucune question n'est posée et les propriétaires ne sont pas présents.

Projet de règlement :

Règlement n° 1109 modifiant le règlement de zonage n° 1035 afin de modifier certaines dispositions relatives à l'extraction.

La directrice générale fait la lecture du 2° projet de Règlement n° 1109.

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2014-12-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption des procès-verbaux

• **Session ordinaire du 3 novembre 2014**

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 3 novembre 2014 tel que présenté par la directrice générale.

2014-12-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

Liste des comptes à payer en date du 1^{er} décembre 2014

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	218,55 \$
8	DANY ST-ONGE	466,83 \$
9	BILO-FORGE INC.	861,03 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	415,55 \$
15	GESCONEL INC.	56,95 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	792,24 \$
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	131,09 \$
28	J.U. HOULE LTÉE	557,32 \$
31	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2 420,33 \$
33	SUCCÈS FORD INC.	114,08 \$
34	MÉGABURO	496,92 \$
37	ROULEAU & FRÈRES SPORTS INC.	121,88 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	28,00 \$
55	BENOIT BOISVERT	80,56 \$
120	COMMISSION ADMIN. DES RÉGIMES DE RETRAITE ET D'ASSCE	942,24 \$
133	JÉRÔME BRETON	136,28 \$
145	RENÉ CROTEAU	314,58 \$
177	LE CENTRE DU CAMION (AMIANTE) INC.	19,50 \$
258	JOCELYN ROY ÉLECTRIQUE 2010 INC.	346,48 \$
301	MARCHÉ RÉJEAN PROTEAU INC.	46,19 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	7 003,98 \$
485	MANON GOULET	176,14 \$
489	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	81,90 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	408,37 \$
544	RÉGINALD ROULEAU	20,00 \$
551	MARTIAL BOISVERT	552,25 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	302,98 \$
657	DOMAINE DE LA SOBRIÉTÉ INC.	175,00 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 426,62 \$
713	GRAYMONT (QC) INC.	40,02 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	343,74 \$
770	PLOMBERIE JEANCAR INC.	6 562,13 \$
774	CHRISTIAN VACHON	400,72 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	1 915,50 \$
892	ATELIER R.N. SENC.	367,94 \$
902	GAGNON ÉQUIP. & FOURNITURES IND.	459,90 \$
937	GÉRARD LEBLANC	60,00 \$
1037	ALAIN GAUTHIER	20,00 \$
1042	JEAN-GUY MORASSE	20,00 \$
1043	PIERRE MORIN	20,00 \$
1066	ALSCO CORP.	213,72 \$
1077	BATTERIES EXPERT (BATTERIES GB)	36,97 \$
1081	SOC. DÉV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	2 270,06 \$
1102	GARAGE S. LUCAS	69,00 \$
1120	ANDRÉ GAMACHE	348,24 \$
1141	SOFIE MAHEUX	48,77 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	55,72 \$
1213	MATÉRIAUX NOMELBRO INC.	143,83 \$
1233	CHEM ACTION INC.	1 277,37 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	89,24 \$
1282	MÉCANIQUE N.S. INC.	986,43 \$

1295	WURTH CANADA LTÉE	379,08 \$
1297	AON HEWITT	2 227,79 \$
1304	ASPIRTECH/SOLIROC MÉTAL INC.	914,06 \$
1305	GARAGE S.C.	184,40 \$
1306	SYLVIE TURGEON	97,50 \$
1307	DANIEL POIRIER	110,44 \$

TOTAL **57 278,29 \$**

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2014-12-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 1^{er} décembre 2014

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 1^{er} décembre 2014.

1.6 Rapports annuels des présidents des comités

Le rapport annuel de chacun des comités est déposé à chacun des membres du conseil.

RAPPORT DU MAIRE 2014

COMITÉS

COMITÉ D'ORIENTATION

Porteur de dossier : André Gamache

Ce comité, sous l'égide du maire, regroupe l'ensemble des élus et c'est à cette table qu'ont été présentés et discutés tous les sujets inhérents à la gestion et au bon fonctionnement de la municipalité. Cette instance reçoit occasionnellement des organismes ou individus qui, selon la pertinence du dossier, désirent échanger avec le Conseil. La direction générale est toujours présente et du personnel ressource peut être invité à venir ajouter de l'expertise à certains sujets. Un travail remarquable et soutenu se doit d'être porté au crédit des participants porteurs de dossiers. Il s'agit en fait du cœur des discussions.

SÉANCE PRÉPARATOIRE AU CONSEIL

Porteur de dossier : André Gamache

Préalablement à chaque séance publique du conseil municipal, les élus ainsi que la direction générale révisent les sujets à l'ordre du jour afin de s'assurer du bon fonctionnement en présence des citoyens et de mettre à jour les sujets soumis à des décisions.

COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : Daniel Poirier

Un des éléments majeurs que les membres du comité des relations de travail ont eu à traiter fut celui de la poursuite de la négociation de la convention collective de nos employés(es), amorcée à l'été 2013. Ce comité était formé de monsieur Daniel Poirier, maire suppléant partenaire au dossier, de madame Manon Goulet directrice générale ainsi que de messieurs René Croteau directeur des travaux publics et Yvon Lacasse ex-conseiller et impliqué dans le comité depuis 2013. L'aboutissement des quelque 85 heures de travail consacrées à cet important dossier depuis l'été 2013 en fut un de renouvellement de la convention pour cinq (5) ans et des avantages répartis sur cette période à la hauteur d'approximativement 65 000\$ pour notre personnel.

Quelques autres sujets ont dû être traités par le comité en lien avec nos employés, dont notamment l'embauche de deux (2) ressources humaines : une au niveau administratif et clérical, et l'autre en voirie.

COMITÉ DES BÂTIMENTS

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : J.-Denis Picard

Depuis décembre 2013, le conseil cherche une source de financement afin d'améliorer notre bâtiment principal qui sert de centre administratif et, principalement de centre communautaire. Les orientations sont de 2 ordres, soient la sécurité et la consommation énergétique. À l'été, 4 fenêtres ont été changées suite à des infiltrations d'eau; à l'exception de quelques aménagements que l'on pourrait considérer comme mineurs, la recherche de programmes de subventions afin d'appuyer notre démarche porte fruit puisque le gouvernement fédéral nous laisse entrevoir une participation de l'ordre de quelque 40 000 \$ pour des rénovations évaluées à 118 000 \$. La détermination de monsieur Poirier ainsi que de madame Goulet dans ce dossier risque fort de nous être bénéfique. Ce qui est visé : fenestration, entrée électrique, fournaise et couvre-planchers.

Rappelons qu'une étude sommaire avec un architecte dans le cadre d'une construction nouvelle, tout en maintenant la vocation communautaire, nous aurait imposé une facture de plus de 1,2 million de dollars... Un vent nouveau souffle donc et la poursuite des rénovations est en vigueur pour 2015, rénovations d'ailleurs entreprises en 2008 par de précédents conseils.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : Daniel Poirier

Suite aux élections de novembre, une rencontre a été provoquée entre le maire et le commandant à la Sûreté du Québec de Mégantic afin d'établir une certaine base de travail et d'identifier des problématiques pouvant être améliorées. Quelques échanges téléphoniques ont suivi de même que des rencontres ponctuelles avec monsieur Martin Paquet, notre parrain. Du côté de la sécurité incendie, une entente de principe est intervenue entre le Ministère de la Sécurité publique et des municipalités de la région immédiate et en périphérie afin d'examiner la possibilité et l'intérêt de regrouper ou partager certains services. Le M.S.P. offre cette étude gratuitement aux municipalités visées dont nous sommes. Cette démarche est à l'initiative de la ville de Disraeli et ne lie aucunement la municipalité de Stratford de quelque manière que ce soit.

Le zodiac a été remplacé et quelques équipements spécialisés ont été acquis.

Il y a eu l'amorce du dossier concernant la quiétude des riverains et la vitesse sur le lac Aylmer. L'ATLA (Association touristique du lac Aylmer) a été clairement saisie de cette situation très problématique tant pour Beaulac-Garthby que pour Stratford. Des travaux sont amorcés depuis la semaine dernière (fin novembre), conjointement avec les corps policiers qui desservent nos territoires respectifs.

SERVICE DES INCENDIES ET SAUVETAGE

Porteur de dossier : André Gamache

Partenaire : Daniel Poirier

Données fournies par M. Benoît Boisvert, chef pompier

Ce service a procédé à l'acquisition de deux appareils respiratoires et au remplacement du bateau pneumatique de sauvetage dont la durée de vie était achevée. Quatre (4) pompiers ont reçu une formation spécialisée en opération de pompes, cours d'une durée de 30 heures.

Des vérifications annuelles ont été effectuées sur trois (3) véhicules, les appareils respiratoires, les échelles et les tuyaux.

Les pompiers ont participé à 45 heures de pratique cette année. Diverses interventions sont comptabilisées à leur actif :

- Stratford : installations électriques d'Hydro-Québec (3), feu de garage (1), alarmes (3), sauvetage en forêt (1), sauvetage nautique (1), accident automobile ayant nécessité l'utilisation des pinces de désincarcération (1), débordement de rivière (1 : chemin Lapierre).
- Weedon : feux de cheminée (2), feu de résidence (1), débordement (1), renversement d'essence (1); feu de garage et de broussailles (1).
- Disraeli : feu de porcherie (1);
- Beaulac-Garthby : feu de garage (1).

Des discussions sont prévues avec nos pompiers suite à leur demande concernant un ajustement des salaires.

La mise à niveau du camion-citerne pourrait engendrer des dépenses supplémentaires.

Domaine Aylmer : la surveillance effectuée par nos pompiers est très efficace.

Nos pompiers ont participé à la messe des pompiers à Disraeli.

PARTICIPATION DU MAIRE

	<u>N^{bre} DE RENCONTRES</u>
Comité d'orientation et séances connexes :	38
Séances régulières et spéciales du Conseil (incl. séances préconseils) :	15
Représentations diverses, et rencontres organismes/entreprises/individus (1) :	42
Comité de relation de travail et convention collective :	14
Comité sécurité publique-incendie, police :	6
Comité ATLA (tourisme et plan d'eau) :	2
Comité environnement et développement local :	3
Comité des maires MRC :	13
Comité environnement MRC :	8
Comité spécial convention de travail personnel MRC :	5 + 2 jours d'analyse préparatoire
Séances de formation des élus MRC :	6
Séances d'information dossier éoliennes MRC :	2
Séance vente pour taxes MRC :	1
Télétravail, communications téléphoniques et électroniques, visites de lieux dans la municipalité, rencontres avec la direction générale, Direction des travaux publics, technicien en urbanisme et en environnement, etc.	Non quantifiable

(1) PRINCIPAUX ORGANISMES RENCONTRÉS

Bienveillance

Ministres

OrganisAction

Âge d'or

École – Commission scolaire

Caisse populaire Desjardins

Rencontres individus-citoyens

Dossier d'une carrière-sablière

Rencontres employés

ARLA

Bois BDS inc.

Cercle des gens d'affaires

Pique-nique familial

Services de proximité

Sûreté du Québec

Programme TECQ

MRC

Autres municipalités

ATLA

Société d'histoire

Comité des Loisirs

Ingénieur

Base de plein air Elgin

Ferme Coquelicot

RAPPORTS DES CONSEILLERS 2014

COMITÉS

COMITÉ LOISIRS, CULTURE & BIBLIOTHÈQUE

Porteur de dossier : Sylvie Veilleux

Partenaire : Richard Picard

LOISIRS

Quatorze (14) rencontres du comité des loisirs ont eu lieu. Les rencontres de travail pour l'élaboration des activités au Domaine Aylmer ne sont pas comptabilisées.

Composition du comité

Martin Côté, président

Nathalie Champoux, secrétaire

Bernard Couture

Richard Picard, trésorier

Manon Boulet, vice-présidente

Martin Marcotte

Annie Grenier

Sylvie Veilleux

Nouvelles activités

Suite à une consultation publique menée le 28 novembre 2013, de nouvelles activités ont été proposées aux citoyennes et citoyens de Stratford : badminton (3 sessions), yoga (1 session), zumba (2 sessions) à l'hiver 2014, puis au printemps et à l'automne. Les conditions de location du gymnase de l'école Dominique-Savio sont très avantageuses pour le comité des loisirs.

Un premier sentier de raquette (3,5 km) a été aménagé près de la piste de ski de fond, dans le boisé appartenant à monsieur Bernard Couture. Dix-huit (18) enfants de l'école Dominique-Savio ont emprunté le sentier de raquette lors d'une activité hivernale tenue en février.

Politique de remboursement des frais de surcharge exigés par certaines municipalités

À la demande de certains citoyens, le comité des loisirs a élaboré une politique de remboursement des frais chargés pour les enfants de moins de 18 ans qui a été adoptée par le conseil municipal le 7 juillet. Cette politique prévoit une somme annuelle de 1200 \$ pour le remboursement; 315 \$ ont été versés.

Projet Domaine Aylmer

- Deux (2) demandes d'emploi d'été Canada ont été transmises.
- Embauche d'une ressource du 2 juin au 17 août pour organiser des activités au Domaine Aylmer. Les activités ont cessé le 25 juillet.
- Sondage auprès de la population sur le projet d'été et sur des utilisations possibles du Domaine Aylmer.

Activités maintenues et améliorées

- Organisation de la randonnée de raquette aux flambeaux, le 25 janvier 2014. Augmentation de la participation : 84 participants. Belle réussite avec 20 participants de plus!
- Promotion du Grand Défi Pierre Lavoie qui a traversé Stratford le 13 juin. Participation à l'animation du village avec l'école et les pompiers.
- Organisation de la Fête nationale, le 21 juin 2014, au chalet des loisirs, avec chapiteau, musique, maquillage, activités sportives et feux d'artifice. Ajout d'un volet *Concours de vélos décorés*. Prix aux participants financés par une subvention de 250 \$ du député Ghislain Bolduc.

Autres activités

- Participation à une conférence sur les loisirs et la culture organisée par la MRC le 8 janvier 2014.
- Appui à la demande de reconnaissance des créneaux d'excellence *Hockey et Arts du Cirque* de la Polyvalente de Disraeli, par la direction de la Commission scolaire des Appalaches.

BIBLIOTHÈQUE

Quatre (4) rencontres du comité de la bibliothèque ont eu lieu.

Composition du comité

Guy Cloutier	Lise St-Pierre	Nathalie Champoux	Céline Baron
Danielle Daigle	Chantal Bernier	Sylvie Veilleux	

Principales activités

- Maintien de deux (2) périodes hebdomadaires d'ouverture : vendredi soir chaque semaine et samedi après-midi aux 2 semaines (13 h à 14 h). Achat d'un tableau lumineux pour signaler les heures d'ouverture à l'extérieur afin d'augmenter l'achalandage.
- Dans chacun des Stratford-Info, chronique promotionnelle sur les livres disponibles à la bibliothèque et les commandes numériques.
- Participation au colloque annuel du Réseau Biblio de l'Estrie, le 6 juin 2014.
- Nomination d'une professeure responsable des liens entre la bibliothèque municipale et l'école Dominique-Savio. Visite prévue le 1^{er} décembre en avant-midi pour les élèves des trois (3) cycles, soit une cinquantaine d'élèves. Possibilité de jeunes bénévoles?

CULTURE, HISTOIRE ET TOURISME

Culture

- Assemblée générale annuelle du Conseil de la culture et de l'environnement, en janvier 2014.
- Offre d'ateliers de sculpture, peinture sur bois et peinture à l'huile (environ quinze (15) personnes par semaine).
- Promotion d'un concert café croissant le 15 juin au Domaine Aylmer : événement **annulé**.
- Au printemps, achats d'instruments de musique pour une valeur de 6488 \$ dans le cadre du projet d'École communautaire de musique.
- Réfection du sentier du Marais Maskinongé en septembre 2014.

Histoire

- Demande au Conseil de la Fabrique d'utiliser une partie du terrain devant l'église pour créer un site patrimonial où se retrouveraient les monuments déplacés par l'École Dominique-Savio suite à une lettre de la Société d'histoire de Stratford. La réponse fut positive.

Tourisme

- Soutien financier pour La Route des Sommets de 712,03 \$ pour l'année 2014. Mise à jour des bornes d'information. Appui de la municipalité à l'installation de mobilier et d'éléments de signalétique devant l'école primaire, où est déjà installée la borne d'information de la Route des Sommets, en lien avec le projet *Arrimage* portant sur la mise en valeur du ciel étoilé et informant la population et les touristes sur la lutte à la pollution lumineuse.

COMITÉ INFORMATION & COMMUNICATIONS

Porteur de dossier : Sylvie Veilleux

Partenaire : André Gamache

COMMUNICATIONS AUX CITOYENS

Séances du conseil municipal

Afin de faciliter aux citoyens le suivi des décisions prises lors des séances du conseil municipal, depuis janvier 2014, certains documents sont projetés sur grand écran.

Publication de trois (3) Stratford-Info : janvier, mai et septembre, 4^e à venir en décembre

Tout en gardant le cap sur les décisions et les activités du conseil municipal, le Stratford-Info a consacré, au cours de la dernière année, une plus grande tribune aux activités citoyennes et aux entreprises locales. Le caractère d'impression a été grossi pour en faciliter la lecture.

La municipalité a fait l'acquisition d'une caméra numérique. Une banque de photos est en constitution et plusieurs ont servi à illustrer le Stratford-Info. Un concours de photos a été lancé en décembre.

Publication d'un Stratford-Info spécial

Un numéro spécial du Stratford-Info a été publié à l'occasion du Pique-nique familial, qui a eu lieu le 17 août dernier.

Site Internet

Le site Internet de la municipalité a été utilisé plus fréquemment pour annoncer diverses activités du conseil municipal et de la communauté. La chronique *Commentaires* est devenue fonctionnelle et une nouvelle chronique Babillard a été créée en juillet. Le site est mis à jour régulièrement. La fonction *Rechercher* a également été ajoutée.

Rédaction de textes pour publipostages

Divers documents ont été acheminés à la population concernant : l'installation de compteurs d'eau dans les résidences, le Défi Pierre-Lavoie, les changements liés au déneigement, etc.

COMMUNICATIONS AUX MÉDIAS

Rédaction d'un communiqué de presse concernant la *Soirée des bénévoles*, avec diffusion dans Le Cantonnier.

AUTRES COMMUNICATIONS

- Rédaction d'un texte pour l'album photos des finissants de la Polyvalente de Disraeli.
- Rédaction de lettres à l'organisme *Eau Secours*, à Postes Canada et aux organismes communautaires relativement au maintien des services de proximité.
- Participation à trois (3) rencontres du CA du journal « Le Cantonnier ».
- Soutien à la rédaction d'articles pour les organismes communautaires comme le Cercle de Fermières de Stratford.
- Rédaction d'un article pour l'infolettre 0-5 ans *La Bougeotte*, au mois d'août.
- Participation à une formation organisée par la Fédération québécoise des municipalités en septembre : communications avec les médias et avec les citoyens

COMITÉ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Porteur de dossier : Julie Marcotte

Partenaire : Simon Baillargeon, remplacé par André Gamache

Le comité OrganisAction s'est réuni à cinq (5) reprises. Deux élus y étaient délégués, soient madame Julie Marcotte et monsieur Simon Baillargeon, récemment remplacé par le maire, monsieur André Gamache.

Le comité est intervenu dans différents dossiers :

- Doter la municipalité d'une politique d'encouragement à s'établir à Stratford : la Municipalité en a pris la charge en 2014.
- Participer au 26^e Colloque du *Carrefour action municipale et famille* à Victoriaville, au printemps 2014.
- Créer un cercle des gens d'affaires : en fonction depuis peu.
- Réaliser une politique MADA et PFM : seulement la politique MADA a été subventionnée par le gouvernement du Québec. Le 3 mars 2014, madame Nancy Nadeau a été engagée comme chargée de projet. Un comité a été formé et une première réunion a eu lieu le 13 novembre : le travail est enclenché.
- Participer à une rencontre avec l'agent de développement touristique monsieur Nil Longpré, dans le dossier du Domaine Aylmer. Tous cherchent à rentabiliser cet emplacement. La rencontre a eu lieu le 12 mai.
- Participer à une rencontre avec madame Mary Richardson de l'Institut de la santé publique du Québec afin d'évaluer les retombées du pacte rural dans notre milieu. La rencontre a eu lieu le 27 mai.
- Collaborer au Pique-nique familial : Dix (10) paniers (contenant des produits locaux) ont été remis aux douze (12) nouveaux arrivants, dont trois (3) attribués lors de l'événement.
- Participer à la Journée des sommets : Stratford était parmi les nombreuses municipalités à offrir des activités. Pour l'événement, qui a eu lieu le 20 septembre, des travaux de rénovation de la promenade ont été effectués au marais Maskinongé. Des rafraîchissements ont été offerts aux randonneurs.
- Participer au comité bipartite, devenu tripartite, sur les services de proximité : avec des conseillers municipaux et des membres du cercle des gens d'affaires pour le maintien de l'accessibilité des services de la Caisse populaire Desjardins et de Postes Canada.
- Décision du conseil municipal le 14 octobre de ne plus siéger sur le conseil d'administration du comité OrganisAction en raison de la nouvelle obligation d'être membre d'OrganisAction pour y siéger au nom de la municipalité, ce qui met tout élu en situation de conflit d'intérêts. *Monsieur André Gamache tient à préciser que les communications avec ce comité ne sont pas rompues pour autant.*

COMITÉ URBANISME & DOMAINE AYLME

Porteur de dossier : J.-Denis Picard

Partenaire : Simon Baillargeon, remplacé par Sylvie Veilleux

Deux (2) rencontres du Comité consultatif sur l'urbanisme (CCU) : 17 juin et 21 octobre 2014.

Trois demandes de dérogation mineure ont été acceptées.

Composition du CCU

Gérard Leblanc, président	Alain Gauthier	Réginald Rouleau
Pierre Morin	Jean-Guy Morasse	Jean-Denis Picard
Sylvie Veilleux	Manon Goulet	Dany St-Onge

Prolongation du mandat des membres d'un an, ce qui porte à quatre (4) ans la durée du mandat.

Principales activités

- Participation à une conférence sur le service d'urbanisme de la MRC du Granit.
- Achat de six (6) bancs publics. Achat de bacs à fleurs et de fleurs reporté.
- Formation d'un groupe de travail du conseil municipal pour la révision du plan d'urbanisme et l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble afin d'encadrer les projets de développement domiciliaire en cours au lac Elgin, notamment. Quatre (4) rencontres ont eu lieu et le responsable de l'urbanisme à la MRC du Granit a été embauché pour rédiger un projet de plan d'aménagement d'ensemble.

Activités réglementaires

- Étude de la demande de changement de zonage par la Ferme Coquelicot. Deux rencontres avec des représentants de cette entreprise. Dépôt d'une résolution autorisant de nouvelles activités sur cette ferme. Retrait de celle-ci faute d'intérêt de l'entreprise.
- Demande de changement de zonage à la MRC pour l'entreprise Bois BDS inc.
- Retrait de l'article 8.2.3 (sur présence de roulotte) du Règlement de zonage n° 1035 pour cause de cohérence.
- Règlement hors cour sur la présence d'une piscine dans l'emprise de la municipalité.
- Limitation des lieux pour installer des carrières et des sablières.

COMITÉ VOIRIE, ÉQUIPEMENTS & TRANSPORT

Porteur de dossier : J.-Denis Picard

Partenaire : Simon Baillargeon

Le comité a proposé au conseil l'ajout d'un nouvel employé pour 2014, qui fut embauché.

Le comité de la voirie, sous la responsabilité de J.-Denis Picard, assisté de Simon Baillargeon, a travaillé pour une amélioration marquée des conditions des chemins municipaux; 3000 tonnes de gravier Mg20b furent épandues et par la suite, l'abat-poussière a traité la surface avec un pourcentage plus prononcé que d'habitude dans les chemins principaux : le résultat a été concluant.

Une pelle mécanique a été louée pendant un (1) mois afin d'évaluer l'économie des coûts pour creuser les fossés. La réflexion se continue « si louer ou acheter », dans une vision à long terme.

Pour la saison d'hiver qui arrive, la Municipalité a acquis un nouveau camion à neige 4x4, pour remplacer le vieux Mack 1978; aussi, un tracteur usagé 2010 muni d'une souffleuse à neige neuve a été acquis pour déneiger les trottoirs, dont l'entretien a été délaissé par les entrepreneurs précédents.

Je remercie tous les membres du conseil, le directeur des travaux publics et les employés de la voirie pour leur apport au succès que l'on connaît.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

Porteur de dossier : J.-Denis Picard

Partenaire : Daniel Poirier

Le comité environnement, responsabilité de J.-Denis Picard, partenaire avec Daniel Poirier, a travaillé à minimiser le coût de l'enfouissement, et surtout le coût du transport en améliorant des emplacements, pour faciliter la cueillette des ordures dans certains chemins d'accès problématiques. Le tout a permis à la Municipalité d'économiser 5 500 \$ auprès du fournisseur TORA inc.

Une visite du site d'enfouissement nous a instruits sur les impacts dus à la négligence de certains citoyens qui mettent n'importe quoi comme de la roche, du bois, de la pelouse et des bardeaux, qui devraient plutôt se retrouver au compost, à la récupération ou même dans un site naturel.

Des mesures seront prises afin de réduire le coût d'enfouissement qui dépasse 110 \$/tonne. Des discussions avec d'autres municipalités voisines sont en cours afin de négocier un nouveau contrat d'enfouissement à moindre coût.

En cours d'année, la nomination de monsieur Daniel Poirier à la présidence de l'association des riverains du lac Aylmer permettra d'harmoniser les actions environnementales avec toutes les municipalités riveraines. Avec le président de l'association du lac Elgin, les relations sont bonnes et dans les dossiers en cours, la mine et la MRC seront extrêmement vigilantes afin de bien protéger l'environnement de ce beau plan d'eau.

COMITÉ AQUEDUC ET ÉGOUTS

Porteur de dossier : Daniel Poirier

Partenaire : Richard Picard

De nombreux échanges avec la communauté ont contribué à définir les orientations de la Municipalité relativement à la gestion de l'eau à Stratford.

Compteurs d'eau

Concernant les compteurs d'eau, une approche souple basée sur la volonté individuelle de contribuer à une meilleure gestion collective du réseau d'approvisionnement et de distribution de l'eau a été privilégiée.

Cette façon de faire s'est traduite par l'installation de vingt-huit (28) nouveaux compteurs d'eau, ce qui porte à cinquante-cinq (55) le parc de compteurs installés dans les résidences, les commerces et les édifices publics de Stratford.

Vannes et débitmètres

Pour améliorer les infrastructures de son réseau d'aqueduc, la Municipalité a procédé au remplacement de dix (10) vannes désuètes et a saisi l'occasion pour installer six (6) débitmètres à des endroits stratégiques afin d'améliorer la gestion de son réseau.

Cette opération a déjà porté fruit puisque la lecture des débitmètres a permis de déceler une fuite dite silencieuse, mais importante qui, après avoir été colmatée, a réduit de 25 m³ par jour la demande d'eau. Cette diminution correspond à environ 25 % de la demande totale du secteur concerné.

Financement

Le financement de ces améliorations (compteurs d'eau, vannes et débitmètres) à hauteur d'environ 260 000 \$ provient de la TECQ 2010-2013 et d'une partie de la TECQ 2014-2018.

Entretien général

Les conséquences de l'usure de notre réseau se sont encore manifestées en 2014. Plusieurs bris ont été réparés par les employés de la voirie sous la supervision du directeur des travaux publics. Les interventions rapides et efficaces de tous auront permis de minimiser les inconvénients pour les usagers.

Suivi

L'acquisition de connaissances sur les techniques de réhabilitation des conduites d'eau potable et d'eaux usées permettra de prendre, pour l'avenir, les meilleures décisions. La rédaction d'un règlement sur l'utilisation de l'eau potable est en cours.

COMITÉ FINANCES & BUDGET

Porteur de dossier : Daniel Poirier

Partenaire : André Gamache

Comparativement au budget 2013, le budget 2014 adopté en février dernier prévoyait une très légère diminution des dépenses de 21 757 \$.

En 2014, le taux de taxation du 100 \$ d'évaluation est demeuré le même, à 36 cents, et ce, pour une quatrième année consécutive. Par ailleurs, pour équilibrer le budget, une affectation de 53 560 \$ provenant des surplus cumulés a été budgétée.

Globalement, pour la très vaste majorité des contribuables, le compte de taxes a varié très légèrement à l'intérieur d'une fourchette oscillant entre -50 \$ et +30 \$.

En début d'année, l'excédent cumulatif réparti entre l'excédent général et celui propre à chaque service tarifé était d'environ 425 000 \$. En avril 2014, au terme de l'audit des états financiers de la Municipalité pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la firme Raymond Chabot Grant

Thornton a fait quelques recommandations, somme toute mineures, à la Municipalité qui, depuis, a donné suite à chacune d'entre elles.

Les disponibilités financières de la Municipalité lui ont permis de procéder, par affectation des excédents, aux dépenses suivantes :

- achat de deux « bunkers » pour les pompiers au coût de 13 000 \$;
- réfection majeure d'un segment de route dans le rang Elgin au coût de 30 000 \$;
- paiement d'une partie du salaire d'une animatrice pour les activités estivales au Domaine Aylmer au coût de 5 000 \$.

De plus, un tracteur, qui servira surtout au déneigement des trottoirs cet hiver, a été payé comptant au coût d'environ 53 000 \$, à même ces excédents.

L'embauche d'un nouvel employé de voirie en prévision du remplacement d'une retraite anticipée de même qu'un emprunt de 183 000 \$ pour l'achat d'un camion de déneigement pour remplacer celui qui n'était plus autorisé à prendre la route ont été possibles parce que la situation financière de la Municipalité le permettait.

Le bilan de l'année budgétaire 2014 déposé en novembre présente un léger surplus de 15 035 \$, de sorte que l'affectation initiale de 53 560 \$ en début d'année 2014 pour équilibrer le budget ne sera pas requise.

COMITÉ INTERNET HAUTE VITESSE

Porteur de dossier : Daniel Poirier, remplacé par Sylvie Veilleux

Partenaire : Sylvie Veilleux, remplacée par Daniel Poirier

Participation à neuf (9) rencontres du conseil d'administration de Communication Stratford et à l'assemblée générale annuelle du 26 juin 2014.

Composition du CA

Lucie Domingue, présidente	Michel Boutin, vice-président
Onil Bergeron, trésorier	Daniel Couture, secrétaire
Réal Fortier, administrateur	Michel Rodrigue, administrateur
Guy Cloutier, administrateur	Lise St-Pierre, administratrice
Sylvie Veilleux, élue responsable représentant la municipalité	

Clientèle de la Coopérative

273 membres et 211 abonnés (89 % ont internet et 54 % ont la télévision, alors que 42 % des abonnés ont les deux (2) services). Parmi les 211 abonnés, 36 sont saisonniers, soit 17 %. Le village ne compte que 20 abonnés.

Activités réalisées

Le travail sur l'implantation d'un 3^e service, soit la téléphonie, s'est poursuivi. La grille pour l'offre de la télévision est en révision. Un travail énorme est effectué afin d'établir des grilles tarifaires concurrentielles compte tenu de la compétition féroce dans ce domaine.

Le travail de service à la clientèle est très exigeant et l'engagement d'une ressource, qui pourrait effectuer de légères réparations, est considéré. Le partage d'une ressource avec la Municipalité pour répondre au téléphone a été demandé lors d'une rencontre avec le conseil municipal qui a eu lieu le 24 novembre.

La coopérative s'est dotée d'une nouvelle appellation et d'un nouveau logo : Communication Stratford. Un panneau promotionnel a été installé à l'extérieur du bureau municipal.

Un consultant, monsieur Pierre Allard, a été rencontré à deux (2) reprises. Il offre ses services dans le but de développer un modèle d'affaires basé sur le regroupement et l'élargissement du territoire des coopératives pour en assurer la pérennité à terme et accroître le pouvoir de négociation, à l'échelle de la MRC.

Par ailleurs, des démarches ont été entreprises auprès de Câble Axion, fournisseur du signal, pour envisager des modalités plus avantageuses au niveau des frais de redevances et du partage de ressources et de pouvoir d'achat. Des réponses intéressantes ont été obtenues.

Des démarches ont été faites auprès de Vidéotron pour évaluer les alternatives d'interconnexion dans le but de s'assurer de notre capacité à suivre l'évolution des technologies : VSD, terminaux enregistreurs, téléviseurs 3D, croissance de l'offre de bande passante, etc. Une démarche similaire sera faite avec Cogeco.

Suite à des demandes, le CA réfléchit au prolongement du réseau à l'extérieur des limites de Stratford vers Stornoway et vers Disraeli. La situation financière actuelle, plutôt fragile, ne permet pas de rencontrer tous les coûts de développement.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2014-12-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Déclaration des intérêts pécuniaires - Dépôt

Madame Manon Goulet prend dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires de l'élue suivante : madame Julie Marcotte.

2.3 Renouvellement du contrat d'assurance collective

Considérant que les conditions financières proposées par l'assureur Desjardins Sécurité Financière, pour la période du 1^e janvier 2015 au 31 décembre 2015, sont justifiées;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Municipalité du Canton de Stratford;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

Que le conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par Desjardins Sécurité Financière concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité du Canton de Stratford pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 au montant approximatif de 28 850 \$ taxes incluses.

2014-12-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

La directrice générale précise que ce montant inclut la part de l'employé, correspondant à 50 % de la prime.

2.4 Centre communautaire : Demande III

Considérant l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier d'un programme de subvention;

Considérant qu'une demande d'aide financière a été acheminée à Développement économique Canada – Initiative Investissement Local (IIL) et qu'un montant de 42 492 \$ a été accordé à la Municipalité du Canton de Stratford correspondant à environ 36 % du montant total des coûts;

Considérant les demandes grandissantes de la part des citoyens de Stratford à l'effet d'utiliser les différentes salles du centre communautaire;

Considérant l'achalandage actuel et la volonté des membres du conseil d'accommoder ses citoyens de tous âges en leur donnant accès à ces emplacements;

Considérant que, suite à une analyse sérieuse, les élus en sont venus à la conclusion qu'il fallait investir massivement dans ce bâtiment afin de garantir un environnement plus fonctionnel et plus confortable à des coûts énergétiques avantageux;

Considérant que le coût estimé des réparations s'élève à 118 300 \$;

Considérant la nécessité de modifier ses installations afin de diminuer les coûts énergétiques de ce bâtiment en lien avec l'étude réalisée par *Climat Municipalités*;

Considérant que les travaux doivent être exécutés au plus tard le 30 septembre 2015;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

D'abroger la résolution passée précédemment (2014-09-06) déterminant que la Municipalité était prête à réserver un montant de 59 150 \$ (50 %) provenant de son surplus accumulé.

Que le conseil accepte de modifier cette décision antérieure sur le partage des coûts et qu'il réserve une somme maximale d'environ 80 000 \$.

Que le conseil autorise le gouvernement du Canada à installer un panneau devant le centre communautaire tout au long des travaux.

2014-12-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache précise qu'il y a eu des modifications au niveau de l'implication financière suite à une évaluation à la baisse de la superficie considérée.

2.5 Calendrier des séances du conseil municipal pour 2015

Considérant qu'en vertu du Code municipal article 148, il est stipulé que le conseil établit avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ses séances.

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h.

12 janvier	6 juillet
2 février	3 août
2 mars	14 septembre
13 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1 ^{er} juin	7 décembre

2014-12-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.6 Règlement n° 1110 sur la taxation 2015

Le conseiller Daniel Poirier donne un avis de motion qu'il sera adopté à la séance ordinaire du conseil en janvier le règlement n° 1110 traitant de la taxation 2015 (taxe et tarifs).

2.7 Commission scolaire des Appalaches - Fusion

Considérant qu'il y a plusieurs années déjà, la communauté de Stratford, plus particulièrement les parents des élèves, se sont mobilisés et ont consacré des énergies considérables pour empêcher la fermeture de l'école primaire de Stratford;

Considérant que l'enseignement de la musique et le développement d'un projet éducatif novateur en arts du cirque et de la scène ont été des éléments clés pour attirer une clientèle provenant de l'extérieur de la Municipalité du Canton de Stratford et assurer ainsi la survie de l'école Dominique-Savio;

Considérant qu'aujourd'hui, le projet de fusion des commissions scolaires et les nouveaux territoires géographiques qu'elles occuperont tel qu'annoncé récemment par le ministre de l'Éducation mettent en péril ces projets éducatifs;

Considérant que ces projets éducatifs contribuent plus que jamais à la présence d'une masse critique d'élèves à l'école Dominique-Savio puisque plus de la moitié des cinquante élèves qui fréquentent notre école proviennent de Disraeli et que le nouveau découpage des territoires des commissions scolaires la priverait de cette clientèle;

Considérant que les élèves de l'école Dominique-Savio ne pourront poursuivre leur formation à la polyvalente de Disraeli alors qu'ils sont 22 à le faire en 2014-2015;

Considérant qu'il s'agit d'une mobilité de clientèle naturelle puisque les élèves ont la possibilité d'entreprendre un apprentissage en musique ou en arts du cirque et de la scène à l'école Dominique-Savio et poursuivre en toute logique cet apprentissage au niveau secondaire à la polyvalente de Disraeli, ces programmes y étant accessibles;

Considérant la proximité des municipalités de Stratford et de Disraeli, les temps de déplacement des élèves sont courts et devraient être maintenus;

Considérant que l'augmentation des temps de déplacement et les difficultés inhérentes liées à l'intégration dans un nouveau milieu physique et un nouvel environnement social comportent des risques susceptibles d'augmenter la probabilité de décrochage scolaire;

Il est proposé par madame Julie Marcotte,
Et résolu :

Que l'école Dominique-Savio demeure dans la même commission scolaire que celle dans laquelle se retrouvera la polyvalente de Disraeli au terme de la fusion des commissions scolaires;

Que cette résolution soit transmise à monsieur Denis Langlois, président de la Commission scolaire des Appalaches, afin qu'avec les commissaires il fasse les représentations nécessaires et dépose une recommandation formelle au ministre de l'Éducation dans ce sens, sachant qu'une très légère modification au découpage territoriale proposée aura un impact positif majeur pour les communautés de Stratford et de Disraeli, mais surtout pour les élèves et leurs parents qui sont les principaux concernés par les impacts potentiels de cette réforme administrative;

Que cette résolution soit diffusée aux intervenants concernés par ce dossier à la MRC du Granit.

2014-12-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache ajoute que ce changement serait catastrophique pour notre milieu advenant qu'il se réalise. De plus, une résolution similaire est passée à la séance du conseil des maires.

Monsieur Daniel Poirier précise qu'il est très important que l'école Dominique-Savio demeure dans la même commission scolaire que Disraeli afin de conserver nos acquis. Tous travaillent en ce sens.

3- Aqueduc et égout

Sujet non traité.

4- Sécurité Publique

4.1 Projet de Règlement n° 1111 - Alarmes

Monsieur André Gamache donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du conseil le Projet de Règlement n° 1111 modifiant le Règlement n° 1084 sur le traitement des alarmes.

Celui-ci ajoute qu'un entretien minimal du système d'alarme doit être effectué afin d'éviter des coûts d'environ 1200 \$ à chaque sortie causée par de fausses alarmes. La modification vise à facturer ce service au contribuable qui fait appel aux pompiers dans le cas de fausses alarmes.

4.2 Formation des pompiers : dénonciation de la hausse du coût

Attendu le dépôt, le 15 octobre 2014, dans la Gazette officielle du Québec d'un projet de règlement venant modifier le règlement sur les frais de scolarité de l'École nationale des pompiers du Québec;

Attendu que ce règlement prévoit une augmentation considérable aux frais de scolarité exigibles d'un élève et notamment pour les programmes de formation des pompiers volontaires, soient Pompier I, Pompier II et opérateur d'autopompe;

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit des exigences de formation pour les pompiers des services municipaux de sécurité incendie;

Attendu que ces hausses quant aux frais de scolarité ont des impacts considérables sur les budgets des municipalités;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

De dénoncer auprès du ministère de la Sécurité publique cette augmentation des frais de scolarité de l'École nationale des pompiers du Québec qui aura un impact considérable sur le budget des municipalités et de ce fait, sur leurs citoyens et entreprises.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à l'École nationale des pompiers du Québec à l'attention de monsieur Jacques Proteau, directeur général.

2014-12-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Voirie

5.1 Rapport des travaux d'entretien de voirie pour 2014

Monsieur Simon Baillargeon amène certaines précisions :

- Achat du camion Western Star :
 - 212 000 \$;
 - Les équipements de l'ancien camion Mack seront installés sur le nouveau camion Western Star.
- Achat du tracteur de déneigement pour les trottoirs : 66 forces avec souffleur de 62 pouces, au coût de 61 233 \$, provenant du surplus accumulé général.
- Entretien des routes : suite à certaines demandes de citoyens, le conseil poursuit sa réflexion sur la possibilité d'appliquer un traitement de surface sur certaines routes.
- Dépenses :
 - Voirie d'été pour 2014 : 305 955 \$;
 - Déneigement pour 2014 : 207 666 \$;
 - Éclairage et panneaux de signalisation : 6661 \$;
 - Transport collectif : 2322 \$.

Total : 526 609 \$ en 2014;
436 733 \$ en 2013.

Ce qui représente 89 876 \$ de plus que l'an passé.

Ce montant inclut des travaux d'entretien pour 2014, totalisant 98 200 \$.

Pour 2015 :

1. Travaux sur la rue du Parc (payables par la TECQ);
2. Ajout d'un montant de 25 000 \$ à l'entretien régulier en voirie;
3. Achat d'une faucheuse (7000 \$);
4. Achat d'une benne à installer sur le Western Star;
5. Achat d'une cage de protection.

5.2 Plan triennal en immobilisations 2015-2017

Le directeur des travaux publics dépose le plan triennal en immobilisations 2015-2017.

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

D'accepter le plan triennal en immobilisations 2015-2016-2017 préparé par le directeur des travaux publics.

2014-12-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Urbanisme et environnement

Les élus se retirent à 20 h 30 pour délibérer sur les deux (2) dérogations.
Les élus retournent à la table du conseil à 20 h 35.

À la séance du conseil du 3 novembre 2014, les élus ont reçu le rapport du CCU traitant de ces deux (2) demandes. Les avis ont été affichés dans les délais. Les élus ont étudié ces deux (2) demandes.

6.1 Dérogation : 370 du rang des Bouleaux

Demande visée : Accepter l'agrandissement d'un bâtiment :

- dont la marge latérale est de 2,05 m plutôt que 2,47 m selon l'article 10.12 du règlement de zonage n° 877 (ancien règlement) et selon l'article 13.12 du règlement de zonage n° 1035 (actuellement en vigueur);
- dont la superficie est de 24' x 28', contrairement au permis autorisé à 24' x 24'.

Considérant que le permis numéro 2009-04-0012 a été émis pour une construction de 24' x 24';

Considérant que selon l'article 10.7 du Règlement no. 877 en vigueur au moment d'émettre le permis, le demandeur ne pouvait agrandir plus de 50 % de la superficie originale;

Considérant que le propriétaire a construit un bâtiment mesurant 24' x 28' impliquant un agrandissement de plus de 50 % de la superficie qui était permise;

Considérant que le coin gauche du bâtiment du côté de la route ne respecte pas la marge de recul latérale de 0,53 mètre;

Considérant que le coin gauche du bâtiment du côté du lac Elgin ne respecte pas le droit acquis de 2,47 mètres par rapport à la ligne latérale;

Considérant qu'il s'est lui-même placé dans une situation qui lui cause un préjudice sérieux, mais qu'il lui est possible d'y remédier;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

De refuser la demande de dérogation mineure visant l'acceptation de l'agrandissement d'un bâtiment.

2014-12-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Dérogation : 1712 et 1726 du chemin de Stratford

Demande visée : de lotissement afin d'augmenter la superficie du 1712 chemin de Stratford dans le but d'y aménager une entrée.

Considérant que malgré la diminution de 314,5 m² venant de la propriété du 1726 chemin de Stratford, celle-ci conserve une superficie dépassant le 4000 m²;

Considérant que l'entrée mitoyenne a pour effet de causer un préjudice sérieux aux propriétaires et que par l'acceptation de la dérogation, la qualité de vie des propriétaires actuels et futurs en sera améliorée;

Considérant que la situation dérogatoire du 1712 chemin de Stratford sera diminuée quant à la superficie qui sera augmentée de 314,5 m²;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

D'accepter la demande de dérogation mineure de lotissement afin d'augmenter la superficie du 1712 chemin de Stratford dans le but d'y aménager une entrée.

2014-12-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Carrières et sablières – Projet de Règlement n° 1109

SECOND PROJET

RÈGLEMENT NO 1109 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXTRACTION

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le Règlement de zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire limiter les zones où les carrières, sablières et gravières sont autorisées;

ATTENDU QUE le conseil désire que ces usages ne soient autorisés que dans les zones A-2, A-6, A-8 et RU-1, à savoir les zones où nous retrouvons des carrières, sablières et gravières actuellement en activité;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 6 octobre 2014;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le Règlement de zonage n° 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

Les grilles de spécifications feuillets 1 de 8 et 3 de 8 sont modifiées afin de retirer l'usage *Extraction des zones : A-6, Ru-1 à Ru-11*.

ARTICLE 3

Les grilles de spécifications feuillets 1 de 8 et 3 de 8 sont modifiés afin d'autoriser l'usage *Extraction aux zones : A-2, A-6, A-8 et Ru-1* avec la note suivante :

N54 : Uniquement les carrières, sablières et gravières en activité avant l'entrée en vigueur du présent règlement de zonage.

ARTICLE 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

RÉSOLUTION

SECOND PROJET DE RÈGLEMENTS NO 1109

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton Stratford a également entrepris la modification de certaines dispositions de son Règlement de zonage n° 1035;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le second projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 1109 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXTRACTION, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises;

QUE le conseil municipal mandate sa directrice-générale/secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

2014-12-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache précise que ce règlement permettra à la Municipalité d'autoriser ou non toute nouvelle demande d'exploitation de carrières et de sablières.

Monsieur le maire André Gamache ajourne la séance régulière à 20 h 45 afin de permettre la tenue de la séance spéciale sur le budget 2015.

Reprise de la séance ajournée à 21 h.

Tous les élus sont présents sauf le conseiller monsieur Richard Picard.

Les points suivants seront traités.

7- Loisirs et culture

7.1 ATLA : quote-part 2015

Considérant l'importance de se doter de moyens de base tels l'installation de bouées afin de rendre la navigation sécuritaire sur le lac Aylmer;

Considérant que chacune des cinq (5) municipalités autour du lac participe également aux coûts associés à la mise en place et au retrait des bouées ainsi qu'à l'entretien de la plate-forme flottante pour effectuer ce travail;

Considérant prioritaires, pour Stratford, les aspects sécurité, mais aussi ceux reliés à la quiétude des riverains suite aux commodités mises en place ainsi qu'à la promotion faite pour attirer un grand nombre de touristes nautiques;

Considérant, qu'en ce sens, la quote-part versée doit servir à atteindre essentiellement les aspects de sécurité et de quiétude;

Considérant, pour Stratford, qu'il faille mettre en place, en 2015, d'autres sources de financement provenant de commerces qui profitent du tourisme, mais aussi des touristes eux-mêmes à qui on donne accès au plan d'eau;

Considérant que le comité travaillera à créer une synergie entre les trois (3) corps policiers de la Sûreté du Québec des trois (3) MRC visées afin de supporter les objectifs de sécurité et de quiétude régis par des lois;

Considérant qu'à la fois les riverains du lac et les commerçants ayant des quais loués seront mis à contribution pour Stratford;

Considérant qu'une analyse sera faite à la fin de 2015 sur l'atteinte des objectifs cités et qu'il serait prématuré d'investir dans une offre touristique nautique supplémentaire engendrant des coûts pour les municipalités;

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

De verser la quote-part demandée de 1500 \$ pour 2015 suite à l'adoption du règlement de taxation en janvier 2015 et d'acheminer une copie de la résolution au comité ATLA ainsi qu'à chaque municipalité.

Élus	Votes POUR	Votes CONTRE
André Gamache	X	
Simon Baillargeon	X	
Sylvie Veilleux		X
Daniel Poirier	X	
Julie Marcotte		X
J.-Denis Picard	X	

2014-12-14

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

Madame Sylvie Veilleux explique sa position :

Elle partage les objectifs de sécurité et de quiétude. Elle ajoute cependant que le débat n'a pas été fait sur certains éléments de la proposition. Représentant la municipalité sur ce comité, elle demande un mandat plus large afin de promouvoir le développement de certaines activités.

Monsieur André Gamache termine en disant que le dossier reste ouvert : d'autres travaux sont à venir.

7.2 Souper des employés et des pompiers

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De défrayer le coût de 660 \$ pour le souper des Fêtes regroupant les employés, les pompiers et les élus.

2014-12-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Madame Sylvie Veilleux souligne que les conjoints paient leurs repas.

Profitant de cette occasion, deux (2) pompiers seront mis à l'honneur pour leur dévouement, ayant 20 ans et 40 ans de service en sécurité incendie pour Stratford. Il s'agit de messieurs Réjean et Steve Marcotte (père et fils).

8- Affaires diverses

MISE EN SITUATION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES DE PROXIMITÉ

La résolution n° 2014-10-06 concernant le maintien des services de proximité adoptée en session ordinaire le 6 octobre 2014 confirmait l'engagement du conseil municipal de Stratford à soutenir financièrement ou par d'autres moyens toute initiative qu'elle jugera pertinente à l'atteinte des objectifs connus et poursuivis.

Dans ce contexte, la Municipalité du Canton de Stratford propose d'adopter par résolution deux (2) programmes de soutien, le premier s'adressant à la nouvelle maître de poste et le second au futur acquéreur de l'immeuble situé au 133 de l'avenue Centrale-Nord, récemment mis en marché par la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs.

8.1 Maintien du service de la poste

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

D'accepter le programme de soutien ci-dessous pour la nouvelle maître de poste :

La Municipalité du Canton de Stratford remboursera, sur présentation de pièces justificatives, 50 % des dépenses engagées par la maître de poste pour aménager le local où elle exercera sa fonction, et ce, jusqu'à un maximum de 1 500 \$.

Seules les dépenses de main-d'œuvre, de matériaux et d'ameublement sont admissibles, et elles devront avoir été engagées avant le 31 mars 2015.

2014-12-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur Daniel Poirier précise que le service de la poste sera de l'ordre de 25 heures par semaine. Des discussions se poursuivront sur l'aménagement des heures d'ouverture; le but étant d'uniformiser l'horaire pendant la semaine.

Il est important que les citoyens utilisent le plus possible les services de la poste.

L'impact de ces décisions sera analysé dans douze (12) mois, alors qu'une réévaluation des services sera effectuée.

8.2 Soutien du service de la caisse

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

D'accepter le programme de soutien ci-dessous pour le futur acquéreur de l'immeuble situé au 133 de l'avenue Centrale Nord à Stratford :

La Municipalité du Canton de Stratford versera annuellement à l'acquéreur de cet immeuble une somme de 1 500 \$ durant une période maximale de 10 ans, à la condition expresse que ce dernier signe avec la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs un bail d'une durée minimale de 8 ans durant laquelle la caisse s'engage à maintenir une offre de services à Stratford.

De plus, le versement annuel de cette somme sera conditionnel à ce que l'offre de services soit maintenue au niveau prévalant au moment de l'achat.

Il appartiendra à la seule municipalité de juger du respect de cette condition qui, si elle n'est pas respectée, mettra fin à tout versement monétaire prévu au programme de soutien.

Une copie du bail devra être déposée à la Municipalité.

Ce programme n'est pas transférable à un nouvel acquéreur et il demeure en vigueur jusqu'au 31 mars 2015.

2014-12-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Dans le dossier de la poste, madame Sylvie Veilleux tient à manifester sa déception devant la tournure des événements : elle aurait souhaité une mobilisation afin d'obtenir un horaire de 30 heures.

Elle démissionne du comité tripartite, étant en désaccord avec la démarche.

Elle est cependant très contente des deux (2) résolutions adoptées précédemment.

Monsieur André Gamache termine la discussion en précisant que le nombre d'heures n'était pas négociable. Cependant, l'aménagement de l'horaire a été discuté à maintes reprises afin de satisfaire les parties.

9- Liste de la correspondance

Correspondances diverses

- Club de VTT de Stratford – St-Gérard : Rapport de patrouille
Lecture du rapport de patrouille par madame Manon Goulet.
- Lettre de messieurs Patrick Isabelle et Sébastien Bergeron
Demande salariale des pompiers : ce dossier sera traité après les Fêtes.

Supports financiers

- Semaine de l'intergénération du 1^{er} au 9 février 2015

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu :

De verser la somme de 40 \$ en soutien aux activités de la Semaine de l'intergénération.

2014-12-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- Carrefour jeunesse emploi : Soutien aux jeunes en recherche d'emploi
Aucun suivi dans ce dossier.
- Polyvalente de Disraeli : Album des finissants
Considérant que certains jeunes de Stratford poursuivent leurs études à la Polyvalente de Disraeli;

Il est proposé par madame Julie Marcotte,
Et résolu :

De verser la somme de 100 \$ en soutien à l'élaboration de leur album des finissants.

2014-12-19

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- L'Accorderie : Échange de services entre citoyens de la MRC du Granit

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce premier (1^{er}) jour de décembre 2014.

Monsieur Simon Baillargeon quitte son siège à 22 h 10.

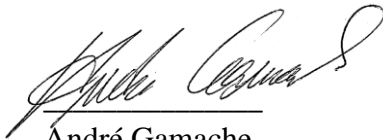
12- Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :

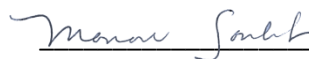
Que l'assemblée soit levée à 22 h 15.

2014-12-20

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière